



> Dossier approuvé

Commune de GAREIN

échelle 1/10000ème

PROCEDURE	PRESCRIT	PROJET ARRETÉ	APPROUVÉ
ELABORATION	30/03/2017	le 07/12/2023	
VU POUR ETRE ANNEXÉ A LA DECISION EN DATE DU :		LE PRÉSIDENT DE LA CdC :	



-  Limites de zone du PLUI
 -  Espaces Boisés Classés et Protection des feuillus au titre de l'article L151-23 du C.U.
 -  Espaces Verts et Plantations à préserver ou réaliser en zone U
 -  Prairies protégées en zone N
 -  Terres agricoles à préserver
 -  Secteurs de richesse du sol ou du sous-sol
 -  Emplacement réservé
 -  Secteur de OAP commerciale protégée
 -  Secteur soumis à diversité sectorielle
 -  Périmètre d'attente de projet global
 -  Interfaces entre zones d'urbanisation et de forêt d'incendie de forêt Limites de recul des constructions par rapport aux voies à grande circulation
 -  Patrimoine bâti inventorié
 -  Bâtiment pouvant changer de destination en zone A ou N
 -  Petit patrimoine inventorié
 -  Allets remarquables
- Information**
-  Chemin de traversée du SPR de Solferino
 -  Terrains avec constructions existantes, engagées ou autorisées non cadastrées

